



© Patrick Tombelle

Le Mundaneum, 1^{er} site belge à obtenir le nouveau « label du patrimoine européen » • 2015

Le jury d'experts indépendants institué par la Commission européenne vient d'attribuer à plusieurs sites, dont le **Mundaneum**, le titre de « **label du patrimoine européen** ». Cette désignation s'est faite sur base de critères, dont les plus importants sont la dimension européenne du site, les activités proposées pour le mettre en valeur et la qualité de sa gestion afin de susciter l'intérêt du public européen. Cela permet ainsi au Mundaneum de rejoindre les 20 premiers sites labélisés depuis 2013, dont l'abbaye de Cluny (France), le Palais centenaire de la Paix à La Haye (Pays-Bas), la Maison médiévale des Guildes de Tallinn (Estonie), le Centre historique d'Athènes (Grèce), le Chantier naval historique de Gdańsk (Pologne), la Bibliothèque générale de l'Université de Coimbra (Portugal), etc.

Le **label du patrimoine européen** est une initiative récente de l'Union européenne (2011) visant à mettre en valeur des sites qui ont joué un rôle important dans l'histoire et la culture de l'Europe ou dans la création et le développement de l'Union européenne. Ce label contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Union européenne, sur la base d'une histoire et d'un patrimoine culturels européens communs. Les jeunes constituent le public-cible à atteindre en priorité. Parmi les autres objectifs visés, il convient de citer le développement du tourisme culturel et les retombées économiques qui en résulteront.

Le nouveau site labélisé, le **Mundaneum**, est depuis 1993 un centre d'archives privées dont le patrimoine archivistique appartient à la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique). Le Mundaneum a une forte identité européenne car il rassemble un patrimoine fondamental pour l'histoire de la coopération européenne durant la Belle Époque et l'entre-deux-guerres. Les fondateurs du Mundaneum, Henri La Fontaine (prix Nobel de la Paix en 1913) et Paul Otlet, ont pris part aux débats pacifistes, intellectuels, et politiques qui traversaient l'Europe en matière de politique, de représentativité, des droits de l'homme, d'économie et de commerce international. Le contenu des collections (Musée de la Presse, Répertoire universel de Documentation, Institut international de Photographie, Bibliothèque collective des Sociétés savantes, collection d'affiches et cartes postales) s'étend naturellement à toute l'Europe. Ce réseau de personnes et d'institutions a contribué à l'échange et à l'ouverture de partenariats nouveaux en faveur d'un dialogue interculturel, basé sur la diversité nationale ou régionale. Le Mundaneum est ainsi le symbole historique de la paix par la culture en Europe. A travers les organisations telles que le Bureau international de la Paix et la Société des Nations, Henri La Fontaine et Paul Otlet ont favorisé un rapprochement intellectuel et culturel à Bruxelles, au centre de l'Europe. L'éducation à la démocratie et à la justice parmi les peuples constituaient leurs préoccupations fondamentales.

Outre la qualité du dossier soumis par le **Mundaneum**, soulignons le rôle important joué dans cette réussite par nos **partenaires** des Communautés flamande et germanophone, des Régions bruxelloise, wallonne et flamande ainsi que du **jury** intrabelge.

Plus d'infos sur le site web de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/404_en.htm) & <http://www.mundaneum.org>

